

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

RAPPORT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL 2024

AVRIL 2026

Table des matières

MOT DU MINISTRE	3
I. Introduction.....	4
II. Aperçu général de l’action du Gouvernement en faveur d’objectifs ESG	5
a. Présentation générale du PND 2021-2025 et du PSGouv 2022-2024	5
b. Etat d’avancement et grands résultats des investissements dans le cadre du PND en matière ESG en 2024.....	6
c. Impacts et résultats du PND 2021-2025 et du PSGouv 2022-2024 en relation avec les catégorie éligibles du document cadre ESG	7
III. Rapport d’impact pour une sélection de projets phares	25
a. Synthèse des facilités ESG mobilisées à fin 2024	25
b. Fiches-projets.....	27
c. Indicateurs d’impact suivis	45

MOT DU MINISTRE



Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, la préservation de la biodiversité et les attentes croissantes de nos concitoyens en matière de développement durable, notre pays a fait le choix résolu de promouvoir un modèle de croissance responsable, inclusif et respectueux de l'environnement.

Ainsi, la Côte d'Ivoire, engagée dans l'accord de Paris depuis 2015, a intégré les enjeux Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance (ESG) dans ses Plans Nationaux de Développement (PND) et ses Contributions Déterminées au Niveau National (CDN).

Le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) vient renforcer cette dynamique à travers une série de mesures sociales supplémentaires en complément du PND, démontrant l'engagement de l'Etat en faveur d'un développement incluant les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le pays, aujourd'hui, a acquis une solide expérience en matière de financement ESG dans les secteurs clés tels que les énergies renouvelables, l'éducation et l'agriculture. Pour atteindre ses objectifs, la Côte d'Ivoire a instauré des cadres de mobilisation et de gouvernance des financements ESG et durables, conçus pour soutenir l'ensemble des programmes de développement et pleinement alignés sur les standards internationaux.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le présent rapport d'Impact Environnemental et Social, qui constitue un outil de référence publique démontrant les efforts de transparence effectués par la République.

Ce rapport présente les actions du gouvernement en faveur des objectifs ESG et les effets mesurables et potentiels des projets et dépenses ESG sur l'environnement, les populations et les ressources naturelles. Il met également en évidence les indicateurs d'impact suivis susceptibles de renforcer la résilience des territoires et d'améliorer le bien-être des populations.

Au-delà d'un simple exercice réglementaire, il s'agit d'un instrument stratégique permettant de renforcer la transparence, d'impliquer les parties prenantes et de promouvoir une gouvernance plus responsable.

Je voudrais saluer le travail accompli par l'ensemble des équipes techniques, des experts indépendants qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Leur engagement témoigne de la volonté collective de construire un avenir durable, où le progrès économique s'articule harmonieusement avec la protection de l'environnement et la justice sociale.

La publication du présent rapport réaffirme l'attachement de la République aux principes de développement durable et son exigence de conformité aux meilleures normes environnementales et sociales. Nous restons déterminés à poursuivre les réformes nécessaires, à renforcer nos capacités et à accompagner les acteurs publics et privés vers une transition écologique ambitieuse.

Je formule le vœu que ce rapport serve de référence dans la réalisation des projets ESG et qu'il contribue à promouvoir une culture de responsabilité, de transparence et de durabilité au bénéfice de l'ensemble de la population.

I. Introduction

La République de Côte d'Ivoire, pour répondre efficacement aux contraintes climatiques, a intégré les critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la stratégie de financement de ses actions de développement inscrites dans ses différents plans et stratégies de développement (Plan National de Développement, Contributions Déterminées au niveau National, etc.).

Le Programme social du Gouvernement vient renforcer cette dynamique avec une série de mesures sociales ciblées démontrant l'engagement de l'Etat en faveur d'un développement incluant les aspects ESG.

La mobilisation des financements à caractère environnemental, social, durable ou climatique s'est opérée à travers deux (2) cadres distincts mais complémentaires alignés sur les standards internationaux, notamment les exigences de l'International Capital Market Association (ICMA) et de la Loan Market Association (LMA) :

- Le Document Cadre ESG (*ESG Finance Framework*) ;
- Le Document Cadre lié à la durabilité (*Sustainability-Linked Finance Framework*), préparé avec l'appui de la Banque Mondiale.

Les actions relatives à la mobilisation de ces financements sont assurées par un comité dénommé « Comité ESG », établi par un arrêté Interministériel¹. Il est chargé de la préparation, de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi-évaluation des projets qui reposent sur un processus de sélection rigoureux lors de la préparation du Budget de l'Etat.

La Côte d'Ivoire a acquis une solide expérience en matière de financement ESG dans les secteurs clés notamment, les énergies renouvelables, l'éducation, la santé. Elle a pu, à cet effet, mobiliser à fin 2024, 4 milliards USD via des instruments labellisés « verts », « sociaux » ou « durables ». Ces financements sont assurés sur la base du Document-Cadre ESG adopté par le pays.

Ce rapport vise à présenter, à fin 2024, le bilan et les principaux impacts de l'emploi des financements ESG obtenus par la Côte d'Ivoire. Il revient plus largement sur les principaux résultats obtenus au cours de l'exécution du PND 2021-2025 et du PSGouv 2022-2024, relatifs aux catégories éligibles du Document Cadre ESG.

Pour rappel, ce Document Cadre ESG comporte quatre (4) grandes catégories de projets éligibles selon leurs objectifs :

- (i) Améliorer l'accès aux infrastructures de base
- (ii) Améliorer l'accès aux services de base
- (iii) Améliorer l'emploi et la compétitivité
- (iv) Promouvoir l'environnement et le développement durable.

¹ Arrêté interministériel N°1032/MEF/MPD/MBPE/MINEDD du 14 septembre 2023 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du comité Environnemental, Sociale et de Gouvernance (ESG)

Ce rapport d'impact constitue une révision du précédent rapport d'impact 2022.

II. Aperçu Général de l'action du Gouvernement en faveur d'objectifs ESG

a. Présentation générale du PND 2021-2025 et du PSGouv 2022-2024

Le Plan National de Développement (PND) constitue le cadre de référence des interventions de l'Etat et de ses partenaires en matière de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations. Il permet la structuration des politiques de développement pour atteindre une croissance économique plus forte, plus inclusive et plus durable, tout en renforçant la gouvernance et en garantissant l'accès aux services essentiels comme l'éducation, la santé, l'eau et l'emploi.

Le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 est le troisième d'une série de plans nationaux en Côte d'Ivoire. Son élaboration tient compte de la Gestion axée sur les Résultats (GAR) et de la Gestion des Risques et de la Durabilité environnementale. Il vise à accélérer la transformation économique et sociale du pays à l'horizon 2030, pour le hisser au rang de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec une participation plus importante de toutes les forces vives de la Nation travaillant en synergie pour une croissance plus inclusive. Il ambitionne d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire. Il s'articule autour de six (06) piliers stratégiques :

- (i) L'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes industrielles
- (ii) Le développement du capital humain et promotion de l'emploi
- (iii) Le développement du secteur privé et de l'investissement
- (iv) Le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale
- (v) Le développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique
- (vi) Le renforcement de la gouvernance, modernisation de l'Etat et transformation culturelle, pour consolider la paix, assurer la sécurité, la justice et la concorde sociale

La croissance attendue du PND 2021-2025 a requis un niveau d'investissement de l'ordre de 59 000 milliards de FCFA dont environ 43 646,4 milliards F CFA pour le secteur privé soit 74%.

Le Gouvernement ayant décidé de faire du social une priorité, dans le but d'atteindre les objectifs du PND 2021-2025 qui demandait au regard de ce contexte plus d'efforts, le volet social du PND s'est vu renforcer par les actions du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) au titre de la période 2022-2024. Seconde phase du Programme Social du Gouvernement, son défi a résidé dans sa capacité à prendre en compte les enjeux nouveaux et à renforcer l'impact de l'action gouvernementale en matière de politiques sociales. Ces enjeux portèrent essentiellement sur la problématique de la fragilité dans les zones frontalières au nord, l'accès à l'emploi et l'autonomisation des jeunes et des femmes.

L'objectif du PSGouv 22-24 était de consolider les acquis du PSGouv (2019-2020) et accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités afin de renforcer l'efficacité du Gouvernement dans le domaine social. Le processus d'élaboration du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) a reposé sur le principe de ciblage de projets à impact significatif et rapide sur les populations. A cet effet, le besoin de financement a été chiffré à 3 182,4 milliards FCFA, articulé autour de cinq (5) axes stratégiques :

- (i) La lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord ;
- (ii) L'amélioration des conditions d'études au primaire, au secondaire et au supérieur ;
- (iii) L'amélioration des conditions de vie des ménages ;
- (iv) L'insertion professionnelle des jeunes et service civique ;
- (v) Le renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables.

Une partie des financements mobilisés dans le cadre du PND, y compris pour des initiatives portées par le PSGouv, recouvre les catégories éligibles du Document Cadre ESG de la République.

b. Etat d'avancement et grands résultats des investissements dans le cadre du PND en matière ESG en 2024

Au titre de l'année 2024, l'état de réalisation des investissements dans le cadre du PND indique un taux d'exécution de l'investissement global de 113,8%. L'investissement public est ressorti à 4 136,8 milliards de FCFA contre une projection de 3 481 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 118,8%.

Ainsi, sur un montant total des investissements à réaliser sur la période 2021-2025 de 59 000 milliards de FCFA, 45 509,9 milliards de FCFA ont été exécutés à fin 2024, correspondant à **77,1%** du plan global ce qui atteste globalement d'un bon dynamisme d'exécution du PND 2021-2025.

Les réalisations du PND en 2023-2024 satisfont les catégories prioritaires définies par le Document Cadre ESG. Parmi les projets illustratifs des résultats obtenus, on peut notamment mentionner, la capacité de production de l'énergie qui est passée à 3 019 MW en 2024 (contre 1 391 MW en 2011), le linéaire total de routes bitumées qui est passé à 8 500 km en 2024 (contre de 6 500 km en 2011), le recrutement de près de 2 026 enseignants-chercheurs entre 2021 et 2024, l'amélioration de la couverture médicale du pays (la population vivant à moins de 5 km d'un établissement sanitaire est passée de 70,2% en 2020 à 82% en 2024), ainsi que l'amélioration du taux de couverture en électricité (nombre de localités électrifiées / nombre total de localités * 100), qui a atteint 95 % en 2024 contre 89,74% en 2023.

Les réalisations du PSGouv sur la période 2019-2024 participent également à l'effort de la République pour aligner ses investissements aux catégories du Document Cadre ESG. Les projets présentant le plus grand impact incluent notamment la construction de 157 collèges, l'électrification de 1 836 localités, la réhabilitation et la maintenance de 40 046 Pompes à Motricité Humaine (PMH) pour faciliter l'accès à l'eau et l'enrôlement de 16 251 116

personnes à la CMU.

c. Impacts et résultats du PND 2021-2025 et du PSGouv 2022-2024 en relation avec les catégories éligibles du document cadre ESG

1. Accès aux infrastructures de base

Cette catégorie comprend les projets relatifs au développement et à la modernisation :

- les **infrastructures de transport** vers les zones mal desservies, y compris les populations rurales ;
- les infrastructures de **services publics**, tenant compte de **l'eau, l'assainissement et de l'accès à l'électricité**, en particulier l'accès à l'eau potable et à l'électricité à un prix abordable pour les populations mal logées ou vulnérables, de même que les populations rurales et les populations urbaines vivant sous le seuil de pauvreté ;
- les **infrastructures de logement**, en particulier les logements sociaux, en vue d'assurer un accès complet et abordable à la population ivoirienne.

Parmi les douze (12) indicateurs du PND et du PSGouv retenus, neuf (09) présentent un taux de réalisation de la cible 2024 supérieur ou égal à 80%.

Ces progrès ont principalement permis d'améliorer les capacités et la distribution de l'électricité, de faciliter l'accès à l'eau grâce à la maintenance et à la réhabilitation de Pompes à Motricité Humaine (PMH), et d'améliorer le réseau routier.

1. Accès à l'électricité

L'accès à l'électricité a été identifié comme un axe de progrès prioritaire. En conséquence, plusieurs initiatives du PND visent à améliorer les infrastructures électriques : par exemple, l'augmentation de 4% de la puissance de production installée entre 2023 et 2024 passant de 2 907 MW en 2023 à 3 019MW en 2024.

Ces mesures ont soutenu l'accroissement du taux de couverture et du nombre d'abonnés :

- Le taux de couverture du pays a crû de 4,56 points de pourcentage entre 2023 et 2024, passant de 89,74% à 95%, avec un taux de réalisation de la cible de 98% ;
- Ainsi, pour l'électrification, ce sont 1 836 localités touchées entre 2022 et 2024, dont 638 en 2024.
- Le taux de desserte (nombre de ménages raccordés à l'électricité / nombre de ménages vivant dans les localités électrifiées *100) est passé de 64% à 70% entre 2023 et 2024, soit une croissance de 6 points de pourcentage, grâce à l'enregistrement de 539 693 nouveaux abonnés.

En complément, le Programme de l'électrification Rurale a permis l'électrification de de 638 localités en 2024, ce qui représente un taux d'accomplissement de 87,83% sur l'objectif de l'année. En tout, 418 590 ménages ont été raccordés par le Programme d'Electrification pour Tous (PEPT) au cours de l'année 2024 contre une cible de 400 000.

2. Accès à l'eau

Concernant l'accès à l'eau, le PND a induit d'importantes évolutions sur la période 2023-2024 afin de renforcer les services d'alimentation, la fourniture en eau potable, la sécurisation et la mobilisation des ressources en eau² :

- réalisation de 176 500³ branchements subventionnés jusqu' en 2024 au profit des populations du Programme d'Amélioration des Performances Techniques et Financières (APTF) ;
- renforcement du réseau avec la mise en place de 1720km linéaires supplémentaires de conduites, tous diamètres confondus⁴ ;
- distribution de 26,6 millions de m³ d'eau supplémentaires en 2024⁵

En complément, le PSGouv 2023-2024 s'est concentré sur les initiatives portant sur les Pompes à Motricité Humaine (PMH). Il a permis la réparation de 3 000 pompes à motricité humaine (PMH), le remplacement de 500 PMH obsolètes par 500 PMH neuves et la maintenance de 18 000 PMH, ce qui a permis à 1,5 millions de personnes en milieu rural d'avoir de l'eau potable.

Ces initiatives ont amélioré les conditions d'accès à l'eau potable à 9 887 483 habitants d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays⁶.

3. Accès au logement

L'année 2024 a été marquée par le démarrage des travaux de construction du Programme d'Urgence de 25 000 logements en immeubles collectifs, dont 20 000 logements en immeubles R+9 à Abidjan et 5 000 en immeubles R+4 à l'intérieur du pays (Yamoussoukro, Bouaké, San Pédro et Korhogo). En effet, le lancement officiel des travaux a été effectué le 04 juillet 2024 sur le site de la BAE de Yopougon pour la construction de 800 logements et le 12 août 2024 sur le site d'Akoupé Zeudji PK 24 pour la construction de 1 200 logements, en présence du Premier Ministre, S.E.M Robert Beugré MAMBE. Ce programme a été mis en place afin de répondre à la crise persistante de logements et de permettre aux ménages à faible revenu d'avoir accès à des logements décents et abordables. Ces logements seront proposés en location-vente et en location simple.

Le coût global du Programme d'Urgence est estimé à 500 milliards de FCFA. Pour sa mise en œuvre, l'Etat de Côte d'Ivoire a sollicité l'appui de grandes institutions financières notamment la BADEA, la BOAD, le Fond d'Abu Dhabi, la BAD, la BID. Cette initiative a permis l'octroi de prêts d'environ 153 milliards de FCFA.

² PND 21-25, Rapport annuel de performance

³ Rapport APTF SODECI

⁴ PND 21-25, Rapport annuel de performance

⁵ PND 21-25, Rapport annuel de performance

⁶ Idem

En outre, les travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD) primaires réalisés sur les sites du Programme Présidentiel de construction de Logements Sociaux et Economiques (PPLSE) ont porté sur la construction de 40 kilomètres de voiries bitumées, la mise en place de 80 postes de transformation électrique construits et équipés pour l'alimentation électrique des logements, la réalisation de 02 stations de traitement et de pompage d'eau potable, avec plus de 40 kilomètres de canalisation de distribution d'eau potable 30 kilomètres de canalisation d'évacuation des eaux usées ainsi que 3 stations de traitement des eaux usées.

Environ 8 000 logements ont été construits en 2024 portant à 40 009, le nombre de logements construits et livrés dans le cadre du PPLSE.

KPI	Programme	Pilier Document Cadre ESG	Année de référence	Valeur de référence	Valeur réalisée en 2024	Valeur cible en 2024	Taux de réalisation de la cible
1. Taux de couverture en électricité	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	82,4%	95%	98%	97%
2. Taux de desserte (nombre d'abonnés)	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	62%	70%	80%	88%
3. Temps moyen de coupure	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	28H55	26H22	15 H	57%
4. Puissance de production installée	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	2 548	3 019	3380	89%
5. Puissance installée en off-grid (EnR et autres sources) en Mégawatt	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	7	1,2	10	12%
6. Nombre d'abonnés à l'électricité	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	3 646 619	4 587 952	4 150 000	111%
7. Rendement Global (%)	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	85,02	83,7	86,7	97%
8. Taux de pénétration de la téléphonie mobile	PND	Accès aux infrastructures de base	2022	173,42%	181.1%	175%	103,1%
9. Nombre de localités électrifiées	PSGouv	Accès aux infrastructures de base	2022	7 427	8 690	8 635	100,64%
10. Nombre de ménages branchés	PSGouv	Accès aux infrastructures de base	2022	251 133	418 590	400 000	104,65%
11. Nombre de PMH maintenues	PSGouv	Accès aux infrastructures de base	2022	17 095	13 129	8 500	70,97 %
12. Nombre de PMH réhabilitées	PSGouv	Accès aux infrastructures de base	2022	1609	3500	951	368, 03%

2. Accès aux services de base

Cette catégorie comprend les projets relatifs au développement et à la modernisation des infrastructures et des programmes de **santé publique**, à l'amélioration de l'accès à l'**éducation** et à des infrastructures éducatives publiques de qualité et à l'amélioration de la **formation professionnelle**. Elle prend en compte également la promotion de l'**accès aux services financiers** pour les populations cibles, ainsi que l'amélioration de la fourniture de services de santé maternelle, néonatale, infantile et reproductive, de planning familial et de services nutritionnels.

Ce pilier du Document Cadre ESG bénéficie du plus grand nombre d'indicateurs : 50 items permettent de mesurer les progrès accomplis dans l'accès des populations aux services de base. Sur l'ensemble de ces éléments, trente-six (36) ont atteint à fin 2024 un taux de réalisation de leur cible supérieur ou égal à 80%.

Les indicateurs renseignés concernent principalement les domaines de l'éducation, de la santé, et dans une moindre mesure du système judiciaire et de la lutte contre la corruption.

1. Accès à l'éducation-formation

Des progrès significatifs liés aux conditions d'apprentissage et au taux de scolarisation ont été observés en 2023-2024 :

- 107 986 salles de classe réparties dans 19898 écoles pour plus de 4,8 millions d'élèves. Le préscolaire n'est pas en reste. Pour l'année 2023-2024, la Côte d'Ivoire comptait 4477 écoles préscolaires sur toute l'étendue du territoire national. 68,95% dans le public, 28,21% dans le privé et 2,84% de structures communautaires.
- Le taux net de scolarisation dans le primaire a atteint 96,46%, en progression et se situe actuellement à 0,34 point de sa cible fixée à 96,8% pour 20259 (PND) ;
- Le taux brut de scolarisation dans le second cycle du secondaire a augmenté à 39,26% (contre 38,8% en 2021), soit une progression de 0,46 point (PND) ;
- Le PND a également permis le recrutement de 700 enseignants dans le supérieur.

Ces indicateurs robustes ont soutenu l'amélioration des taux d'achèvement et des résultats aux examens nationaux :

- Le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire général enregistre une progression, passant de 79,99% en 2023 à 81,14% en 2024, soit une hausse de 1,15 points de pourcentage alors que la cible fixée pour 2025 est de 76% (PND) ;
- Le taux d'achèvement du second cycle du secondaire atteint 46,19%, soit de 3,69 points de pourcentage au-dessus de la cible de 2025 fixée à 42,5% de la cible (PND) ;
- Le taux de succès au Certificat d'Etudes Primaires Élémentaires (CEPE) a enregistré une progression significative de 12,18 points de pourcentage entre 2023 et 2024, passant respectivement de 71,28% à 83,46% (PND).

2. Santé publique

En 2024, en termes de santé publique, le PND 21-25 et le PSGouv 22-24 ont permis des avancées concrètes au niveau des ressources humaines et des infrastructures, leur répartition sur le territoire, et la mise en œuvre d'interventions ciblées de lutte contre les maladies :

- Le PND a soutenu le recrutement et l'affectation de 11 043 agents de santé, l'ouverture de 1 950 lits supplémentaires ⁷ et la construction et l'équipement de l'Établissement Public Hospitalier Régional (EPHR) de Bouaké, du Pôle gynécologique et obstétrical mère et enfant à l'Établissement Public Hospitalier National (EPHN) de Cocody, de l'hôpital général de Yopougon Attié, de seize (16) Maternités avec bloc de gynécologie obstétricale, de la mise en service de cinq (05) services spécialisés (Abengourou, Toumodi, Bouna, Séguéla et Daoukro) et de quarante-six (46) Établissements Sanitaires de Premier Contact. Par ailleurs, 4 centres hospitaliers régionaux (Daloa, Yamoussoukro, Korhogo et Guiglo) ainsi que 5 hôpitaux généraux (Grand-Bassam, Adjamé, San Pedro et Duékoué et Soubré) et quatre-vingt-dix (90) ESPC ont été entièrement réhabilités et équipés. Il convient également de noter que la réhabilitation du CHU de Yopougon, dans sa première phase, a été réalisée à 100 % ;
- Plus de 14 216 184 Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) ont été distribuées en 2024, lors de la campagne nationale de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide dans le cadre de la lutte contre le paludisme permettant un taux de couverture de la population générale en MILDA de 96% ; Dans les activités de routine, ce sont 3 695 527 MILDA qui ont été distribuées.
- Le Programme Elargi de Vaccination intégré au PSGouv a conduit à la vaccination au Penta 3 et contre la rougeole et la rubéole de plus de 93% des enfants ciblés (respectivement 95% et 93%).⁸

En parallèle de ces projets menés sur le terrain, la République a poursuivi la mise en place du système de Couverture Maladie Universelle (CMU) dans le cadre du PSGouv :

- Ce sont 16 014 253 personnes qui ont été enrôlées, soit un taux d'enrôlement de 54% de la population totale. Le nombre total d'enrôlées est en hausse de 57,82% par rapport à l'année 2023.
- Les autorités ont distribué 5 786 023 cartes à fin 2024 selon les sources du ministère en charge de l'Emploi et de la Protection sociale
- 1 685 304 actes médicaux ont été délivrés et 575 502 consultations ont été réalisées sur l'année 2024.

En conséquence de ces bons résultats, plusieurs indicateurs de santé du pays ont également enregistré une progression entre 2023 et 2024 :

- Le PND a permis de noter une baisse de l'incidence du paludisme dans la population générale passant de 269‰ à 242‰ entre 2023 et 2024, se traduisant ainsi par une réduction du nombre de décès de patients hospitalisés liés au paludisme de 1 451 en 2023 à 1 144 en 2024⁹ ;
- Le RAP 2024 a enregistré 401 378 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne en 2024 dont 575 adolescentes et jeunes de 10 à 24 ans et 425 femmes de 25 ans et

⁷ PND, Rapport bilan 2024 du MSHP-CMU

⁸ PND, Rapport annuel de performance 2024

⁹ PND, Rapport bilan 2024 du MSHP-CMU

plus pour éviter les grossesses non désirées et les grossesses à risque.

3. Systeme judiciaire

Le renforcement des services judiciaires doit permettre une plus grande satisfaction des justiciables. Dans cette optique, le PND a permis l'amélioration de plusieurs indicateurs du système judiciaire sur la période - 2022-2024 :

- Le taux de couverture des départements en juridictions a augmenté de 39% à 42,6 %, soit un taux de réalisation de la cible 2024 de 77,5 % ;
- La densité carcérale, définie par le nombre de détenus pour 3 m², a plutôt augmenté du fait du retard dans l'ouverture de la nouvelle Maison d'Arrêt et de Correction de Guiglo, passant de 2,8 à 2,9.

4. Lutte contre la corruption

Les autorités se sont engagées fortement contre la corruption afin d'améliorer la gouvernance institutionnelle du pays :

- Un Plan Stratégique pour la Bonne Gouvernance et la Lutte contre la Corruption (PSBGLC) 2022-2025 a été adopté ;
- Une plateforme en ligne de dénonciation des actes de corruption et infractions assimilées (SPACIA) a été lancée et a permis le recueillement de dénonciations¹⁰ ;
- Des campagnes de communication omnicanales ont été menées.

Ces efforts conjugués ont permis d'améliorer de 5 points le score obtenu dans le cadre de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) entre 2023 et 2024, publié par l'organisation non-gouvernementale Transparency International, passant de 40/100, 87^e rang en 2023 à 69^e en 2024, soit un gain de 18 places grâce à des réformes institutionnelles.¹¹

Entre 2022 et 2023, la Côte d'Ivoire a également enregistré une amélioration notable de son IDH, qui s'établit à 0,582, soit la progression la plus élevée en Afrique subsaharienne. Cette avancée reflète les résultats obtenus en matière d'éducation, de santé et de revenus, ainsi que l'impact des investissements publics ciblés en faveur du développement humain¹².

¹⁰ <https://www.ccesp.ci/actualites/lutte-contre-la-corruption-la-plateforme-de-denonciation-spaciaci>

¹¹ <https://www.transparency.org/fr/press/2024-corruption-perceptions-index-corruption-playing-devastating-role-climate-crisis>, 2024.

¹² Côte d'Ivoire : 4^{ème} plus forte progression mondiale de l'Indice de Développement Humain (IDH)* | Programme des Nations Unies pour le développement

KPI	Programme	Pilier Document Cadre ESG	Année de référence	Valeur de référence	Valeur réalisée en 2024	Valeur cible en 2024	Taux de réalisation de la cible
1. Taux brut de préscolarisation	PND	Accès aux services de base	2022	10,32 %	11,57%	15,0 %	77,13 %
2. Taux net de scolarisation dans le primaire	PND	Accès aux services de base	2022	92,61 %	95,46 %	95,8%	99,26 %
3. Indice de parité entre les sexes dans le primaire (TBS)	PND	Accès aux services de base	2022	1,02	1,03	0,99%	104,04 %
4. Taux d'achèvement dans le primaire	PND	Accès aux services de base	2022	78,04 %	85,24%	97%	87,88 %
5. Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	PND	Accès aux services de base	2022	68,90 %	81,14 %	72 %	112,69 %
6. Taux brut de scolarisation dans le second cycle du secondaire général	PND	Accès aux services de base	2022	40,60 %	39,26%	40,50%	96,94 %
7. Taux d'achèvement au 2nd cycle du secondaire (Général)	PND	Accès aux services de base	2022	37,10 %	46,19 %	42,5%	108,68 %
8. Proportion de la population vivant à moins de 5 km d'un établissement sanitaire	PND	Accès aux services de base	2022	68%	82%	81%	101 %
9. Ratio Populations par Etablissement Sanitaire de Premier Contact (ESPC) (Pour 10 000 habitants)	PND	Accès aux services de base	2023	1,3	1,04	1	104 %
10. Nombre de districts sanitaires sous Projet de financement basé sur la performance (PBF)	PND	Accès aux services de base	2022	69	113	113	100 %
11. Nombre de personnes couvertes par une assurance maladie	PND	Accès aux services de base	2022	3 722 019	16 257 490	22 700 000	71 %
12. Nombre de bénéficiaires de formations de reconversion et requalification (FRR) / formation complémentaire qualifiante (FCQ)	PND	Accès aux services de base	2022	41 925	9413	10 124	92,93%
13. Nombre de bénéficiaires du Programme d'apprentissage	PND	Accès aux services de base	2022	1 930	13 504	12 690	106,41%
14. Nombre de bénéficiaires de stages qualification	PND	Accès aux services de base	2022	6 396	28 994	27 698	104,68 %
15. Nombre de bénéficiaires de stages de validation de diplômes	PND	Accès aux services de base	2022	4 564	12000	12 000	100%
16. Taux de couverture des départements en juridictions	PND	Accès aux services de base	2022	40,7 %	42,6 %	55%	77,5 %
17. Ratio magistrat/habitant	PND	Accès aux services de base	2022	41 476	38 294	38 360	100,2 %
18. Taux de traitement des dossiers	PND	Accès aux services de base	2022	74,3%	86%	88 %	97,72

19. Densité carcérale (détenu au 3m2)	PND	Accès aux services de base	2022	2.8	2.9	1.5	51,7 %
20. Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation qualifiante	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	7205	75 000	10 %
21. Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un stage de qualification	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	3 016	20 000	15,08 %
22. Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un stage de validation	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	21 757	35 000	62,16 %
23. Nombre de collèges et lycées construits	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	31	37	232,43%
24. Nombre d'alphabétisateurs recrutés	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	4540	2618	6000	44 %
25. Nombre d'apprenants encadrés	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	27 332	50 000	55 %
26. Programme élargi de vaccination pour les enfants - Penta	PSGouv	Accès aux services de base	2022	90%	95%	95%	100%
27. Programme élargi de vaccination pour les enfants - Rougeole / Rubéole	RAP-MSHPC MU	Accès aux services de base	2022	93%	93%	95%	98 %
28. Programme élargi de vaccination pour les femmes enceintes - Tétanos	Rapport PEV	Accès aux services de base	2022	72%	65%	95%	68%
29. Nombre de poches de sang prélevées	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	195 150	298 134	280 000	106 %
30. Nombre de produits sanguins distribués	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	0%	329 078	320 000	103 %
31. Nombre de nouvelles utilisatrices d'une contraception	PSGouv	Accès aux services de base	TBU	23 409	401 378	132 761	302 %
32. Nombre de personnes enrôlées dans la CMU	PSGouv	Accès aux services de base	2022	477 594	6 110 383	6 110 383	100%
33. Nombre de cartes produites	PSGouv	Accès aux services de base	2022	351 470	3 864 140	3 864 140	100%
34. Nombre de cartes distribuées	PSGouv	Accès aux services de base	2022	345 201	2 560 655	2 560 655	100 %
35. Nombre d'actes médicaux délivrés	PSGouv	Accès aux services de base	2022	1 400 000	4 000 000	3 500 000	114,2%
36. Recrutement d'enseignants dans le supérieur	PND	Accès aux services de base	2022	651	700	700	100 %
37. Ratio sage -femme/femme en âge de procréer (pour 3 000 FAP)	RAP	Accès aux services de base	2023	3,29	4,12	4,23	97%
38. Ratio médecin -population (pour 10 000 habitants)	RAP	Accès aux services de base	2023	1,42	1,86	1,94	96%
39. Distribution de MILDA (lutte contre le paludisme)	Rapport PNL	Accès aux services de base	2022	1 279 764	3 695 527	2 252 011	164%

40. Taux de succès au Certificat d'études primaires	PND	Accès aux services de base	2022	64,76%	83,46%	84,8%	101,60%
41. Taux de succès au Brevet d'études du premier cycle	PND	Accès aux services de base	2022	28,89%	40,18%	65,82%	61,05%
42. Taux de succès au BAC général	PND	Accès aux services de base	2022	31,07%	34,17%	49,42%	69,14%
43. Nombre d'écoles primaires publiques	PND	Accès aux services de base	2022	15 163	280	324	86,41%
44. Nombre de salles de classe	PND	Accès aux services de base	2022	102 937	1170	1941	91,19%
45. Construction de lycées et collèges modernes	PND	Accès aux services de base	2022	45	86	37	232,43%
46. Apprentis dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	PND	Accès aux services de base	2022	14 600	21 869	50 000	43,74%
47. Ratio infirmier-population (pour 2 121 habitants)	Annuaire statistique	Accès aux services de base	2023	2,50	3,08	3,03	102%
48. Taux de réussite au bac technique	Annuaire statistique	Accès aux services de base	2022	27,32	65,61%	58%	113,12%
49 Taux de réussite BT	Annuaire statistique	Accès aux services de base	2022	72,41	76,70	84,33%	90,95%
50 Nombre de salle de classe dans l'enseignement technique	Annuaire statistique	Accès aux services de base	2022	6 548	6 548	9 452	69,27%

3. Emploi et Compétitivité

Cette catégorie comprend des projets et des programmes visant à promouvoir **l'esprit d'entreprise**, la **création d'emplois** dans l'artisanat et les secteurs à fort potentiel, **l'émancipation des femmes**, y compris l'esprit d'entreprise féminin, l'accès aux services financiers et l'égalité en matière d'emploi, et la **compétitivité économique**.

Parmi les douze (12) indicateurs retenus, dix (10) présentent un taux de réalisation de la cible 2024 supérieur ou égal à 80%.

Les indicateurs de performance de ce pilier du Document Cadre ESG soulignent l'approche double adoptée par la République : d'une part, œuvrer à l'amélioration de la quantité et de la qualité des facteurs de production ; d'autre part, encourager les initiatives entrepreneuriales et l'inclusion économique.

1. Amélioration des facteurs de production

Afin de renforcer la compétitivité du pays, les autorités ont entrepris de grands projets de modernisation des ports et aéroports du pays dans le cadre du PND. Ces initiatives ont permis d'accroître les volumes traités :

- Le volume du fret maritime du port d'Abidjan a augmenté de 15,56% entre 2023 et 2024 passant de 34 704 000 tonnes à 40 102 908 tonnes sur la période indiquée. Cette progression confirme le rôle stratégique du port d'Abidjan dans le commerce régional et international. Quant au port de San Pedro, il a enregistré une augmentation de 5,40% entre 2023 et 2024 avec un volume de fret maritime qui est passé de 7 023 763 tonnes à 7 401 713 tonnes. Cette dynamique reflète le renforcement progressif de sa capacité logistique, notamment dans les filières cacao et matières premières.
- Le nombre de voyageurs commerciaux à l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny est estimé à 2 331 915 en 2023 contre 2 535 451 voyageurs en 2024 soit une augmentation de 8,72%. Cette progression témoigne d'une reprise soutenue du trafic et l'attractivité croissante d'Abidjan qui se positionne comme le hub de la sous-région. En 2024, le trafic de passagers de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire à l'international représente 30,41% du trafic total de passagers à l'international à l'aéroport d'Abidjan contre 31,17% en 2023.

Le PND a également permis l'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé Zeudji¹³ et l'inauguration de près de 40 projets industriels répartis sur l'ensemble du territoire, entraînant la création de 2 670 emplois directs.

Par ailleurs, le Gouvernement a encouragé les initiatives de mise en conformité de la production et des services avec les standards internationaux :

- Le nombre de certificats ISO délivrés a connu une hausse passant de 359 à 520 entre 2023 et 2024, soit une hausse de 44,85%. Il est largement au-delà de la cible 2024 fixée à 250 et

¹³ PND 21-25, Rapport annuel de performance

même celle de 2025 qui se situe à 260 ;

- Le taux de conformité aux normes relevé dans l'industrie affiche 30% en 2024 contre 20% en 2023. Il est en progression de 10 points de pourcentage par rapport à 2023 ;
- L'industrie extractive du pays a confirmé sa conformité à 100% aux exigences de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractive (ITIE), ce qui souligne la qualité de la filière auprès des investisseurs et clients internationaux.

Ces efforts ont permis d'accroître la compétitivité de la République. En effet, la part de l'investissement privé dans le PIB est passée de 14,9% à 15,3% entre 2023 et 2024¹⁴.

Le marché de l'emploi continue de témoigner également d'une dynamique positive. Les prévisions de créations d'emplois permanents ont augmenté de 50% sur la période, passant de 69 121 en 2021 à 10 367 en 2022 et plus de 12 000 en 2024.

2. Renforcement de l'inclusion économique

Afin de promouvoir l'émancipation économique des populations, les autorités ont mis en œuvre plusieurs mesures :

- Le PSGouv a permis l'identification de 40 sites devant accueillir des marchés de proximité pour faciliter la commercialisation des productions agricoles en zone rurale, dont 33 d'entre eux sont en construction, ainsi que la distribution de 80 balances et bascules et la réception de 80 camions de 5 tonnes¹⁵ ;
- Dans les zones fragiles du Nord du pays, l'action publique est renforcée à travers le déploiement de services sociaux de base, la réalisation d'infrastructures communautaires, et la promotion de projets générateurs de revenus pour les jeunes et les femmes :
 - 69 228 jeunes insérés dont 67 328 en emploi et 1 900 en service civique ;
 - 2 823 bénéficiaires du Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV).
- **Au titre de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes**, sur une prévision annuelle de 118 586, ce sont **116 321 jeunes, soit 98,08 % qui ont bénéficié de projets du dispositif d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes** pour un coût global de 45 milliards 151 millions 106 mille 867 FCFA. Ainsi, **35 991** jeunes ont bénéficié de financement de projets dans le cadre de l'entrepreneuriat, **9 413** jeunes ont bénéficié de Formations de Reconversion et de Requalification (FRR), **13 504** jeunes ont bénéficié du projet Apprentissage et Chantier Ecole, **2 295** jeunes ont bénéficié du programme Permis de conduire, **40 994** jeunes ont été mis en stage, **14 204** jeunes ont bénéficié du programme THIMO et 05 nouvelles antennes régionales de l'Agence Emploi Jeunes ont été ouvertes à Bongouanou, Séguéla, Mankono, Touba et Duékoué.
- **Dans le cadre des dispositifs de service civique**, sur une prévision annuelle de 6 430 jeunes à impacter, ce sont **6 782 jeunes, soit 105,47% qui ont bénéficié de projets du dispositif du service civique** pour un coût global de 6 milliards 608 millions 822 mille 116 FCFA. Ainsi, **2 300** jeunes vulnérables ont été formés dans les Centres de Service Civique de

¹⁴ Cadrage macroéconomique de sept 2025

¹⁵ Gouv impact, le Mage mai 2025

Bouaké 1 et 2, Bimbresso, Guinguéréni (Boundiali) et Guédikpo (Sassandra) dans le cadre de l'école de la deuxième chance, à travers le Projet SCAD (Service Civique d'Actions pour le Développement), **1 716 jeunes** ont été formés aux valeurs civiques et citoyennes dans le cadre du Service National des Jeunes (SNJ), **850** volontaires ont été formés et déployés dans des missions diverses et **1 916 bénévoles** ont été formés et mis en mission.

- **Relativement à la construction des 03 Centres à Daloa, à Adzopé et à Korhogo**, les travaux sont en cours avec des **taux d'exécutions physiques respectivement de 40%, 55% et 75%**. Aussi, initialement prévue la construction de 06 nouveaux Centres de Service Civique avec l'appui de la BOAD, ce **sont désormais 10 nouveaux centres qui seront construits pour un montant de 21 milliards 600 millions de FCFA** dont l'accord de prêt est signé.

Sur l'entreprenariat et la création d'entreprises plus spécifiquement, plusieurs éléments du PND doivent assurer le développement d'un environnement favorable en Côte d'Ivoire :

- 12 767 Petites et Moyennes Entreprises (PME) ont été accompagnées en 2024. Les PME représentent environ 98 % du secteur privé et plus de 35 % des marchés publics. En 2024, elles ont contribué à créer plus de 45 000 emplois, soit 48 % des nouveaux postes créés.¹⁶ ;
- La mise en œuvre du projet Clonix depuis novembre 2021, qui a permis d'accompagner 5 220 femmes en situation de précarité regroupées en TPE pour un objectif de 8 000 femmes entre 2021-2024.
- 28 690 acteurs du secteur informel ont pu entamer leur processus de formalisation grâce à l'appui apporté par l'Etat à travers le Statut de l'entrepreneur à fin 2024 ;

Par ailleurs, des progrès notables ont été observés sur concernant l'inclusion économique des femmes :

- Le nombre total de personnes formées en 2024 à l'autonomisation économique de la femme s'élève à 4 178 dont 82,74 % de femmes, avec 29,20 % de ces personnes provenant du milieu rural¹⁷.
- Dans le cadre la mise en œuvre du Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement la somme de 126 millions FCFA a été mis à la disposition d'institutions financières en vue de les octroyer aux femmes sous forme de prêts pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus¹⁸.

En perspectives, le Gouvernement envisage d'intensifier le financement de l'autonomisation des femmes par des initiatives majeures comme le programme DICEFA (28 milliards FCFA, 2025-2030), le Fonds national Femmes et Développement (500 millions FCFA en 2020), et des institutions de méso finance comme FIN'Elle (plus de 30 000 clientes). Ces fonds ciblent l'entreprenariat, l'agriculture et l'inclusion financière.

¹⁶ Côte d'Ivoire PME

¹⁷ ANNUAIRE STATISTIQUE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT 2024

¹⁸ Rapport annuel d'activités 2025 du projet de gestion novatrice du Fonds National Femmes et Développement

KPI	Programme	Pilier Document Cadre ESG	Année de référence	Valeur de référence	Valeur réalisée en 2024	Valeur cible en 2024	Taux de réalisation de la cible
1. Volume de fret maritime transporté par an (Tonnes)	PND	Emploi et compétitivité	2022	34 910 605	47504621	47504621	100%
2. Nombre de voyageurs commerciaux à l'Aéroport Félix Houphouët Boigny	PND	Emploi et compétitivité	2022	2 091 355	2 535 451	2 535 451	100 %
3. Nombre de certificats ISO délivrés	PND	Emploi et compétitivité	2022	220	520	250	208%
4. Taux de conformité aux normes %	PND	Emploi et compétitivité	2022	23%	30%	30 %	100%
5. Nombre de zones industrielles réhabilitées	PND	Emploi et compétitivité	2022	1	3	2	150 %
6. Nombre de zones industrielles aménagées	PND	Emploi et compétitivité	2022	4	5	32%	55,5%
7. Niveau de réalisation des exigences de l'ITIE satisfaites (%)	PND	Emploi et compétitivité	2022	100	100	100	100%
8. Nombre de bénéficiaires de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO)	PND	Emploi et compétitivité	2022	5 977	14 204	12 806	110, 92 %
9. Nombre de bénéficiaires du permis de conduire	PND	Emploi et compétitivité	2022	100	2 295	2295	100%
10. Nombre d'activités Génératrices de Revenus financées au profit des jeunes	PND	Emploi et compétitivité	2022	10 000	21 529	16 690	129%
11. Nombre Micro et Petites Entreprises (MPE) financées au profit des jeunes	PND	Emploi et compétitivité	2022	400	2 834	4 188	67, 67%
12. Nombre de jeunes insérés sur l'année	PSGouv	Emploi et compétitivité	2022	53 435	116 101	118 586	98, 16 %

4. Environnement et développement durable

Cette catégorie comprend des projets et des programmes visant à promouvoir la **protection de l'environnement** et la croissance par le **développement durable**.

Tous les neuf (09) indicateurs retenus pour ce pilier du Document Cadre ESG présentent un taux de réalisation de la cible 2024 supérieur à 80%.

Le Document Cadre ESG de la République soutient plus particulièrement 4 axes de progrès, majoritairement conduits dans le cadre du PND. Ces efforts conjugués ont permis à l'Indice de Performance Environnementale (IPE) de la République de significativement s'améliorer. En 2024, la Côte d'Ivoire se classe 104ème sur 180 pays, avec un score de 42,9/100, contre 32,8/100 en 2022 et 25,8/100 en 2020, soit un gain de plus de 17 points en quatre ans, dépassant largement les objectifs annuels initialement fixés.

1. Conservation de la biodiversité

Cet axe vise à protéger la biodiversité terrestre et marine grâce à une utilisation raisonnée des terres, la préservation, réhabilitation et extension des forêts, et la préservation de la biodiversité et des zones marines protégées.

La République a réalisé 3 539 missions de contrôle et de surveillance des ressources forestières, fauniques et en eau afin d'accentuer la lutte contre la déforestation, le pillage des espèces, et les activités liées à l'orpaillage clandestin. La mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (SPREF) a permis de reboiser plus de 62 560 hectares sur toute l'étendue du territoire national.

Afin de renforcer le dispositif de suivi, de contrôle et de surveillance des pêches, le Gouvernement a investi dans de nouvelles technologies, notamment un logiciel d'e-inspection et un drone dédié à la surveillance maritime. Par ailleurs, 72 navires ont été suivis par satellite et 44 missions de contrôle et de surveillance des activités de pêche ont été conduites en 2024, permettant l'inspection de plus de 100 navires.

La conservation de la biodiversité constitue un pilier fondamental de la politique environnementale nationale. Face à la dégradation continue des écosystèmes, le Gouvernement a engagé des actions majeures pour préserver le capital naturel du pays à travers la protection et la valorisation de la biodiversité.

Le réseau des aires protégées géré par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) est aujourd'hui constitué de huit (8) parcs nationaux, dix (10) réserves naturelles et une (1) aire marine protégée, couvrant environ 2,5 millions d'hectares, soit près de 7 % du territoire national.

La Côte d'Ivoire a également poursuivi la création et la reconnaissance de nouvelles réserves naturelles volontaires, portant à cinq le nombre total reconnu, notamment Agneby-Tiassa, officiellement ajoutée au réseau en 2024.

Par ailleurs, la révision de la Stratégie et du Plan d'actions nationaux pour la Biodiversité (SPANB) a été engagée afin d'aligner les priorités nationales sur le Cadre mondial de la

biodiversité de Kunming-Montréal et de renforcer la planification à long terme de la conservation, de la restauration des écosystèmes et de l'utilisation durable des ressources biologiques.

En matière de sensibilisation et d'éducation environnementale, l'OIPR a organisé en 2024 935 séances de sensibilisation, touchant plus de 55 000 personnes, ainsi que 155 séances d'éducation environnementale au profit de 23 240 élèves, renforçant ainsi l'appropriation des enjeux de conservation par les communautés riveraines et les jeunes générations.

Enfin, la coopération transfrontalière s'est consolidée avec les pays voisins pour une gestion intégrée des écosystèmes : corridor Tai/Grebo-Sapo avec le Libéria, réserve naturelle de Bossématié avec le Ghana, et réserve intégrale du Mont Nimba avec la Guinée.

Pour assurer une exploitation durable des ressources halieutiques, le Gouvernement a étendu la fermeture saisonnière des pêches à l'ensemble des eaux sous sa juridiction. Cette mesure vise la reconstitution des stocks de poissons, l'amélioration des revenus des acteurs de la pêche et la préservation des emplois du secteur de la pêche.

2. Prévention et contrôle de la pollution

Le Document Cadre ESG soutient la prévention et le contrôle de la pollution, notamment grâce à l'amélioration de la collecte des déchets et leur recyclage et/ou compostage.

Le renforcement des mécanismes de contrôle et de réponse face aux pollutions et aux risques environnementaux a constitué une priorité opérationnelle majeure au cours de la période. En 2024, la mise en œuvre du Plan POLLUMAR pour la lutte contre les pollutions marines et lagunaires causées par les hydrocarbures et autres produits chimiques dangereux s'est poursuivie avec la réalisation d'exercices de simulation et le renforcement des capacités d'intervention rapide.

Dans le même temps, le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) a intensifié le contrôle des activités industrielles en procédant à 4 484 inspections des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sur l'ensemble du territoire national, consolidant ainsi la surveillance environnementale et l'application des normes de rejet des polluants.

3. Gestion des ressources en eau

La gestion durable des ressources en eau passe par l'amélioration des circuits de distribution de l'eau et la gestion des eaux usées :

- La Côte d'Ivoire lance un programme ambitieux de 825 millions de dollars pour l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce programme prévoit la réhabilitation de quatre grands barrages pour créer une capacité de stockage d'eau supplémentaire de 45 millions de m³ et l'installation de 30 nouvelles stations hydrologiques pour améliorer le suivi des ressources en eau dans les régions éloignées du pays. De plus, le projet vise la construction de sept stations de traitement des boues fécales et l'amélioration de la chaîne de services d'assainissement dans les zones rurales et les petites villes, assurant une élimination sûre des boues fécales et la promotion de mesures d'économie circulaire¹⁹.

¹⁹ Banque mondiale

4. Développement des énergies renouvelables

La production nationale d'électricité a augmenté de 11 210 GWh en 2020 à 13 919 GWh en 2024, représentant une progression annuelle moyenne de 6 %, en ligne avec le taux de croissance de la consommation nationale brute.

Sur la période 2020-2024, la répartition moyenne de la production nationale se compose de 75 % d'énergie thermique et de 25 % d'énergie renouvelable. A moyen terme, il est envisagé d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, en particulier l'énergie hydraulique et solaire qui doivent contribuer à renforcer et à décarboner les capacités de productions ivoiriennes.

La production thermique enregistre un taux de croissance annuel moyen proche de 7 % sur la période 2020–2024, ce qui souligne sa contribution essentielle à la couverture de la demande.

Par ailleurs, les énergies renouvelables dominées par la production hydroélectrique contribuent également à la satisfaction de la demande et à l'optimisation des coûts de production.

KPI	Programme	Pilier Document Cadre ESG	Année de référence	Valeur de référence	Valeur réalisée en 2024	Valeur cible en 2024	Taux de réalisation de la cible
1. Nombre de missions de contrôle et de surveillance de pêche	PND	Environnement et Développement Durable	2022	03	44	12	366 %
2. Contribution des énergies renouvelables dans le mix énergétique (2022 34,6% 33,84 % cible 2024 40%)	PND	Environnement et Développement Durable	2022	34,6	33,84	40	85 %
3. Taux contractuel d'enlèvement des déchets	PND	Environnement et Développement Durable	2023	51,7%	84,4 %	100%	84, 4%
4. Taux de réalisation des inspections classées (%)	PND	Environnement et Développement Durable	2022	82	100	100	111%
5. Indice de performance environnementale mondiale	PND	Environnement et Développement Durable	2022	25	32	32	118%
6. Nombre de latrines "écoles" construites	PSGOU V	Environnement et Développement Durable	2023	4002	1961	2051	95, 61%
7. Superficie annuelle reboisée	PND	Environnement et Développement Durable	2022	36 529,69 ha	62 560 ha	60 000 ha	104, 26%
8. Nombre d'interventions (mission de contrôle et de surveillance)	PND	Environnement et Développement Durable	2022	973	3 539	700	505,57 %

III. Rapport d'impact pour une sélection de projets phares

a. Synthèse des facilités ESG mobilisées à fin 2024

La Côte d'Ivoire a acquis une solide expérience en matière de financements à caractère environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans les secteurs clés tels que les énergies renouvelables, l'éducation, l'agriculture, etc. Depuis 2019 jusqu'en 2024, l'Etat a procédé à la mobilisation d'environ 4 milliards USD via des prêts bancaires et l'émission d'obligations souveraines.

La mobilisation de ces financements a été possible grâce au cadre environnemental et social mis en place conformément aux exigences de l'International Capital Market Association (ICMA) et de la Loan Market Association (LMA). Ce cadre a été publié en 2021, mis à jour en 2023 et en cours d'actualisation pour 2026. Il a pour objectif de faciliter le financement des projets à fort impact environnemental et social. Il définit les principes et catégories de projets éligibles aux financements labellisés « verts », « sociaux » ou « durables » ainsi que le reporting soumis aux financements mobilisés. Pour sa réputation à l'endroit des bailleurs, ce document cadre est validé par une second party opinion (SPO).

Les fonds mobilisés ont été alloués à un ensemble de plus de 170 projets individuels. Pour le présent rapport, un ensemble de 18 projets a été sélectionné par le Comité interministériel ESG de la République pour faire l'objet d'un rapport d'impact détaillé, sur la base notamment (i) de la taille de ces projets, (ii) de leur représentativité au regard des catégories éligibles du Document-Cadre et (iii) de leur état d'avancement.

Les projets ainsi retenus sont les suivants :

1. Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) ;
2. Programme National de Prise en Charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH SIDA (PN/OEV) ;
3. Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN) ;
4. Projet d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PASPREF) ;
5. Programme d'Investissement Forestier (PIF) ;
6. Appui aux Projets Jeunes ;
7. Projet Construire, Réhabiliter, et Equiper 14 Centres de Service Civique ;
8. Centre d'Enfouissement Technique ;
9. Programme de Réhabilitation et de Conversion de 1 000 Pompes à Motricité Humaine en Pompe Hybrides Solaires ;
10. Projet de Réhabilitation de Pompes à Motricité Humaine ;

11. Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) ;
12. Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ;
13. Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;
14. Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) ;
15. Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT) ;
16. Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD) ;
17. Projet de Construction d'une Centrale Solaire de 37,5 MWC à Boundiali ;
18. Projet de Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour Réduire les Emissions en Côte d'Ivoire (PROMIRE) ;

L'ensemble de ces projets a contribué à l'atteinte des cibles définies par les politiques de développement de la République pour la période 2022-2024, justifiant leur présentation au sein du présent rapport. Une synthèse des indicateurs impactés par ces projets est disponible dans le section III.c.

b. Fiches-projets

Intitulé du projet	Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)
Ministère tutelle	Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	<p>ODD 1 : Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</p> <p>ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.</p> <p>ODD 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.</p> <p>ODD 5 : Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.</p>
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Santé publique et programmes sociaux
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	<p>-Les femmes et les adolescentes de 8 à 30 ans sont les principales bénéficiaires ;</p> <p>-Les autres bénéficiaires sont les enfants, les hommes, les travailleurs de la santé, les responsables gouvernementaux, les membres de la société civile, les leaders communautaires et religieux.</p>
Zone d'intervention	Régions : Poro, Lagunes, Marahoue, Haut Sassandra, Gontougo, Kabadougou, Hambol, Bagoue, Bafing, Tchologo, Folon, Bounkani, Tonpki, Bere, Worodougou, N'zi, Iffou, San Pedro, Agneby Tiassa, Belier, District Autonome De Yamoussokro
Durée du projet	4 ans
Date démarrage	01/01/2021
Coût total du projet	38 946 443 600 FCFA
Bailleurs	International Development Association (IDA du groupe de la Banque Mondiale)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Le projet SWEDD a pour principal objectif d'accélérer la transition démographique en vue de créer les conditions d'un Dividende Démographique (DD) à travers le renforcement de l'autonomisation des femmes et la réduction des inégalités entre les sexes. De manière spécifique, il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes ; - Permettre aux femmes et aux adolescentes d'accéder aux services de Santé Sexuelle et Reproductive ; - Accroître la génération et le partage de connaissances, des capacités et de la coordination régionale.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les changements concrets espérés pour les bénéficiaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires dans les zones d'intervention du projet est de 98% ; - 90% d'adolescentes et de femmes bénéficiaires des interventions dans les espaces sûrs ont de bonnes connaissances sur les conséquences néfastes des mariages d'enfant et des grossesses précoces ainsi que sur les avantages de l'espacement des naissances ; - 121 196 nouvelles utilisatrices d'une méthode de contraception moderne sont recrutées ;
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MCNSLP)
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Association des femmes et dividendes démographique ; - United nations Sexual and Reproductive Health Agency-West and Central Africa Regional Office (UNFPA-WCARO). - Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ; - Organisations Non Gouvernementales ; - Ministère du Plan et du Développement ; - Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle ; - Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation ; - Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Intitulé du projet	Programme National de Prise en Charge des Orphelins et Autres Enfants Rendus Vulnérables du fait du VIH/SIDA (PN/OEV)
Ministère tutelle	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	<p>ODD 1 : Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.</p> <p>ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p> <p>ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien être à tous les âges</p>
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Santé publique et programmes sociaux
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	<p>Les bénéficiaires directs du Programme sont les 476 391 OEV et leurs familles. La Cible de la période 2023-2024 est de 260 000 OEV.</p> <p>Les bénéficiaires indirects sont les Familles d'OEV, leurs parents infectés ou affectés (Familles), les structures sociales, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), Organisations à Base Communautaire (OBC), Organisations à Assise Communautaire (OAC) engagés dans les interventions de soins et soutien aux OEV.</p>
Zone d'intervention	National
Durée totale	05 ans
Date démarrage	2018
Coût total du projet	15 135 000 000 FCFA
Bailleurs :	PEPFAR (Plan d'Urgence Américain de Lutte contre le VIH/sida du Gouvernement Américain) ; UNICEF (United Nations International Children's Emergency Fund)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectif général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la politique Nationale de soins et soutien aux OEV et leurs familles, et veiller à sa mise en œuvre. <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le cadre stratégique d'intervention en faveur des OEV ; - Coordonner, suivre et évaluer les programmes destinés aux OEV ; - Renforcer les capacités des intervenants sociaux dans la prise en charge des OEV ; - Développer une base de données nationales sur les OEV et DREAMS ; - Organiser le plaidoyer et la mobilisation des ressources au profit des OEV et leurs familles ; - Accompagner et coordonner les interventions DREAMS (jeunes filles adolescentes vulnérables).
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les principales réalisations attendues pour le projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et acheminer de façon effective les ressources aux communautés et aux structures publiques et privées qui ont en charge les OEV ; - Réduire la vulnérabilité des OEV en garantissant leurs droits élémentaires (droit à l'éducation, à la santé, à l'alimentation à une existence légale, etc.) ; - Pérenniser les activités et actions en direction des OEV ; - Lutter contre la discrimination et la stigmatisation des OEV.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) ; - Direction de la Protection de l'Enfant ; - Cellule d'exécution du programme.
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, de l'hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) ; - Direction Générale du Plan et de la Lutte Contre la Pauvreté ; - Direction Générale du Budget et des Finances ; - UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) ; - ONG, Groupes Communautaires de soutien, Centres sociaux, Complexes socioéducatif ; - Directions Régionales, les Structures décentralisées (Mairie, Conseils Régionaux).

Intitulé du projet	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans Le Bassin du Niger (PIDACC/BN)
Ministère tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.
Catégorie ESG	Environnement et développement durable
Sous-catégorie	Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Population, communautés villageoises, groupement des femmes et des jeunes, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.
Zone d'intervention	Régions : Bélier, Gbèkè, N'Zi, Moronou, Iffou, Bagoué, Kabadougou, Folon Départements : Bocanda, Kouassi-Kouassikro, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, M'bahiakro, Bouaké, Sakassou, Béoumi, Tiébissou, Didiévi Boundiali, Kouto, Odienné, Tengrela, Samatiguila, Madinani et Minignan
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	01/07/2019
Durée totale	6 ans
Coût total	Coût total : 16 076 749 433 FCFA
Bailleurs	- Fonds Africain de Développement (FAD) ; Fonds vert pour le climat (FVC ou GCF) ; - Fonds stratégiques pour le climat (FSC) ; Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ; Union Européenne (UE) ; Populations (bénéficiaires).
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Le programme mettra l'accent sur l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des jeunes, et leur accès aux ressources qui constitue un facteur essentiel pour surmonter la pauvreté et la malnutrition infantile. Objectif général - Contribuer à l'amélioration de la résilience des écosystèmes du fleuve Niger et des populations par une gestion durable des ressources naturelles. Objectifs spécifiques - Préserver les écosystèmes du Bassin, notamment à travers la réduction du processus d'ensablement du fleuve Niger ; - Améliorer la résilience des systèmes de production agropastoraux ; - Améliorer la gestion intégrée et partagée des ressources naturelles ; - Augmenter la couverture forestière de l'ancienne boucle du cacao.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les résultats attendus du Projet sont : - Les écosystèmes sont restaurés et mieux gérés ; - Les productions sont sécurisées et augmentées ; - Les capacités d'adaptation aux Changements Climatiques sont renforcées
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) ; - Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) ; - Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF).
Partenaires de mise en œuvre	- Ministère de l'Économie et des Finances ; - Ministère de l'Environnement ;
	- Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) ; - Ministère des Ressources Animales et Halieutiques : Direction de la pêche, Direction de l'élevage.

Intitulé du projet	Projet d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PASPREF)
Ministère tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.
Catégorie ESG	Environnement et développement durable
Sous-catégorie	Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Bénéficiaires directs : - L'État de Côte d'Ivoire ; - Le Ministère des Eaux et Forêts, avec la SODEFOR ; - Les Communautés locales. Bénéficiaires indirects : - Les différentes autres Administrations publiques ; - Les organisations de la Société Civile.
Zone d'intervention	Forêts classées, domaine rural
Date démarrage	01/01/2021
Durée totale	5 ans
Coût total du projet	Coût total : 1 939 500 000 CFA
Bailleurs	Aucun
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général - Faciliter la mise en œuvre de la SPREF. Objectifs spécifiques - L'information et la sensibilisation des différents acteurs et partenaires sur la SPREF et sur les contributions de chaque acteur ; - Le renforcement de capacités des agents du MINEF et des acteurs au reboisement et à la reconstitution des forêts ; - L'identification des terres dégradées pouvant faire l'objet de reconstitution ; - La préparation des travaux de recherche de financements de la SPREF.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	- Les différents acteurs et communautés locales sont informés et sensibilisés sur la SPREF ; - Des mécanismes de financements pérennes du secteur forestier sont développés ; - Des actions préparatoires aux reboisements (identification des terres à reboiser, production de plants) et de renforcement de la gouvernance sont réalisées.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) ; - Direction Générale des Forêts et de la Faune (DGFF).
Partenaires de mise en œuvre	- SODEFOR (Société de Développement des Forêts) ; - Communautés locales ; - Administrations publiques ; - Organisations de la Société Civile.

Intitulé du projet	Programme d'Investissement Forestier phase 2 (PIF2)
Ministère tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	<p>ODD-1: Pas de pauvreté ;</p> <p>ODD-8: Travail décent et croissance économique ;</p> <p>ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.</p> <p>ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité ;</p> <p>Partenariats pour la réalisation des objectifs.</p>
Catégorie ESG	Environnement et développement durable
Sous-catégorie	Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Les principaux bénéficiaires sont (a) les producteurs de cacao en FC et les communautés riveraines des FC, (b) les communautés adjacentes aux parcs nationaux et aux réserves naturelles. Le total des bénéficiaires estimé est de 776 000 personnes. Les bénéficiaires secondaires sont les institutions responsables de la gestion des FC et des parcs nationaux : (a) SODEFOR et OIPR, dont le projet renforcera la capacité ; (b) les ministères chargés des Eaux et Forêts, de l'Environnement et de l'Agriculture; (c) le CCC ; et (d) les membres de l'ICF.
Zone d'intervention	Le projet d'investissement forestier, phase 2 s'exécute dans 10 Régions à savoir San Pedro (San Pedro), Nawa (Soubré), Cavally (Guiglo), Guémon (Duékoué), Hambol (Katiola), Gbèkè (Bouake), N'zi (Dimbokro), Tchologo (Ferkessédougou), Bagoué (Boundiali) et la Mé (Adzopé). Il cible : (a) trois Forêts Classées C3 (Rapides Grah, Haute Dodo et Scio) dans le Sud-Ouest ; (b) quatre Parcs Nationaux et Réserves (Parc National de Taï, Réserve Naturelle de N'zo, Mont-Peko au Sud-Ouest et Mabi Yaya au Sud-Est) ; et (c) 16 FC C4 dans le centre et le nord (Haut Bandama, Loho, Pyerrhé, Kobo, Matiamba, Sougourou, Kouabo-Boka, Boka-Go, Laka, Fétékro, Ahua, Bandama Supérieur, Léraba, Nzi Supérieur, Boundiali, Pouniakélé).
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	24 octobre 2022
Durée totale	7 ans
Coût total du projet	Coût total : 81 000 000 000FCFA
Bailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - International Development Association (IDA du Groupe Banque Mondiale) ; - Fonds Stratégique pour le Climat (FSC).
Objectifs, résultats et Composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	L'objectif de développement du projet est de conserver et d'accroître le stock forestier, et d'améliorer l'accès aux sources de revenus provenant de la gestion durable des forêts pour les communautés sélectionnées dans les zones cibles.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Le projet a conçu des activités ciblées pour s'attaquer aux facteurs de déforestation et de dégradation des forêts. Une combinaison de programmes agroforestiers à base de cacao et de taungya, d'IGA et de reboisement à grande échelle devrait accroître le couvert forestier et la génération de revenus pour les agriculteurs et réduire la probabilité d'un nouvel empiètement sur les forêts. Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans de gestion forestière participatifs sont élaborés et adoptés ; - Systèmes agroforestiers à base de cacao sont établis ; - des plantations de bois d'œuvre et de bois énergie sont créés ; - le système Taungya est mis en place dans les plantations forestières ; - Renforcement des stocks de carbone et régulation du climat ; - Approvisionnement durable en produits forestiers ; - Amélioration de la conservation de la biodiversité.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère des Eaux et Forêts -Unité de Coordination du Projet (UCP-PIF2);
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - La Banque Mondiale ; - La Banque Africaine de Développement ; - Les communautés riveraines des forêts classées ciblées.

Intitulé du projet	Appui Projets Jeunes
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 1 : Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges. ODD 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie. ODD 5 : Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles. ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
Pilier PND	Pilier 2 : Développement du capital humain et promotion de l'emploi. Pilier 4 : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale.
Domaine ESG	Social
Catégorie ESG	Emploi et compétitivité
Sous-catégorie	Entreprenariat et opportunités d'emploi
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Jeunes (hommes et femmes) de 18 à 40 ans sans emploi ou en situation de sous-emploi, en quête d'insertion professionnelle, porteurs d'un projet ou en quête de formations.
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2021
Durée totale	5 ans
Coût total du projet	Coût total : 287 856 438 366 FCFA
Bailleurs	Banque Africaine de Développement (BAD)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général : - Réduire le chômage des jeunes à travers un accompagnement à l'auto-emploi et à l'entreprenariat. Objectifs spécifiques : - Mettre en œuvre le Programme de Développement des Compétences (FCQ, Apprentissage, chantiers écoles, permis de conduire) au profit de 186 894 jeunes ; - Mettre en œuvre le Programme de Stages (qualification et écoles) au profit de 329 288 jeunes ; - Mettre en œuvre le Programme des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) au profit de 66 899 jeunes.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les effets attendus de l'exécution du projet sont : - L'auto-emploi est promu auprès des populations jeunes ; - Plusieurs jeunes sont formés à l'entreprenariat, à la gestion d'entreprise et insérés dans le tissu socio-économique par le financement d'activités génératrices de revenus ; - Les jeunes insérés sont accompagnés et suivis en vue de pérenniser leur activité.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC) ; - Agence Emploi Jeunes.
Partenaires de mise en œuvre	- Les entreprises ; - La jeunesse ivoirienne.

Intitulé du projet	Construire, Réhabiliter, et Equiper 14 Centres de Service Civique
Ministère tutelle	Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	<p>ODD 1 : Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.</p> <p>ODD 4 : Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.</p> <p>ODD5 : Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.</p> <p>ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.</p>
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Éducation & Formation Professionnelle
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	14 000 jeunes vulnérables par an âgés d'au moins 14 ans
Zone d'intervention	
Milieu d'intervention	Rural et Urbain
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2021
Durée totale	5 ans
Coût total du projet	Coût total : 14 400 000 000 FCFA
Bailleurs	BOAD
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectif général : Construire et équiper des centres de service civique sur toute l'étendue du territoire national dans les 14 Gouvernorats et Districts autonomes de Côte d'Ivoire</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître l'offre de formation des jeunes vulnérables au service civique et au service national des jeunes, - Renforcer les capacités techniques et professionnelles des jeunes vulnérables et leur insertion socio professionnelle
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les adolescents et les jeunes vulnérables disposent de compétences professionnelles renforcées pour améliorer leur insertion sociale et participer à la vie communautaire ; - 14 000 jeunes sont formés chaque année dans ces centres ; - Les populations développent les valeurs civiques, vivent dans un environnement apaisé qui facilite la consolidation de la nation et sont plus résilientes face aux chocs sociaux, économiques, environnementaux et politiques ; - La Transformation culturelle de l'Administration et des institutions privées est réalisée à travers la promotion de l'Ivoirien nouveau.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC) ; - Office du Service Civique National (OSCN)
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI) ; - Secteur privé ; Organisations de la Société Civile (OSC) ; - Conseil National de Sécurité (CNS) ; - Ministères techniques ; Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) ; Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ; - Encadreurs militaires pour l'encadrement et la discipline.

Intitulé du projet	Centre d'Enfouissement Technique
Ministère tutelle	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	<p>ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.</p> <p>ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.</p> <p>ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.</p>
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Eau & Assainissement
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Populations du District Autonome d'Abidjan
Zone d'intervention	Sous-préfecture de Songon dans le département d'Abidjan, au PK 41, autoroute du Nord-Ouest d'Abidjan. Il couvre une superficie de 100 ha à 2 km à l'Ouest de l'autoroute et 2 km du village de Kossihouen.
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	1 ^{er} novembre 2018
Durée totale	7 ans
Coût total du projet	Coût total : 48 412 996 995 FCFA
Bailleurs	Aucun
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectif Général : Le projet a pour principal objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité du cadre de vie des populations. Il permettra de réduire les risques environnementaux et sanitaires liés à l'amoncellement des ordures à la suite des récurrentes fermetures de la décharge d'Akouédo</p> <p>Objectif Spécifique : Il est conçu pour traiter environ 1,3 million de tonnes de déchets ménagers par an et permettra d'éliminer un tiers des déchets envoyés à Akouédo. Ce centre produira en outre du biogaz qui sera utilisé pour l'électricité et comprendra un poste de compostage pour la production de l'engrais à des fins agricoles.</p>
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enfouissement des déchets pour réduction des odeurs et empêcher leur envol ; - Récupération des eaux usées provenant desdits déchets pour leur traitement et réutilisation pour l'arrosage des mêmes déchets dans le but d'en accélérer la décomposition ; - Récupération et traitement du biogaz provenant des déchets en décomposition ; - Génération de milliers d'emplois directs et indirects.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) ; - Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED) ; - Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage (DAUD) ; - Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD).
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable : Agence Nationale De l'Environnement (ANDE) et Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) ; - Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; - Ministère des Transports ; - Ministère de la Santé : Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement (DHPSE) ; - Direction Régionale des Lagunes ; - Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme ; - Municipalités du District Autonome d'Abidjan ; - BNETD (Bureau National d'Études Techniques et de Développement) ; - Société CLEAN EBURNIE.

Intitulé du projet	Programme de Réhabilitation et de Conversion de 1 000 Pompes à Motricité Humaine en Pompe Hybrides Solaires
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
Direction service	Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Eau & Assainissement
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	- Populations rurales des régions du Projet ; - Acteurs institutionnels ; - Acteurs techniques.
Zone d'intervention	Agneby-Tiassa; Sud – Comoé; Loh-Djaboua; Mé; N'Zi & Moronou
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2022
Durée totale	3 ans
Coût total du projet	Coût total : 1 347 961 134 FCFA
Bailleurs	Trésor Français (Prêt : 12 462 969 937 FCFA)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Ce programme de réhabilitation et de modernisation de 1 000 points d'eau existants, pour des localités de 500 à 2 000 habitants, vise à sécuriser l'alimentation en eau des populations par une amélioration de la qualité des services et à en pérenniser la gestion par la mise en place d'un système de paiement lié aux quantités d'eau consommées pour à minima couvrir les charges d'exploitation.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les effets attendus de l'exécution du projet sont : - Garantir la durabilité et la pérennité du service d'eau potable pour les zones rurales sur des bases claires et équilibrées ; - Réduire la pénibilité du pompage de l'eau par les femmes en milieu rural ; - Moderniser le système d'hydraulique villageoise existante.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) ; - Office National de l'Eau Potable (ONEP).
Partenaires de mise en œuvre	- SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) ; - BNETD (Bureau National d'Études Techniques et de Développement) - Vergnet Hydro ; - BRLi.

Intitulé du projet	Projet de Réhabilitation Pompes à Motricité Humaine
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
Direction service	Office National de l'Eau Potable (ONEP)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
Pilier PND	Pilier 3 : Développement du secteur privé et de l'investissement.
Domaine ESG	Social
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Eau & Assainissement
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Les personnes essentiellement en milieu rural.
Zone d'intervention	
Milieu d'intervention	Rural
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2019
Durée totale	5 ans
Coût total du projet	Coût total : 30 328 032 593 FCFA
Bailleurs	Aucun
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général - Garantir la fourniture d'eau potable à 11 millions de personnes en milieu rural.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les effets attendus de l'exécution du projet sont : - 8500 PMH sont réparées ou remplacées ; - La maintenance des 21 000 pompes est assurée ; - 11 000 comités de gestion de points d'eau constitués et fonctionnels ; - 11000 villages sensibilisés au transport, au stockage et à l'utilisation de l'eau potable ; - La qualité physico chimique et bactériologique de l'eau des forages est connue et maîtrisée.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS) ; - Office National de l'Eau Potable (ONEP).
Partenaires de mise en œuvre	- SODECI (Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire) ; - BNETD (Bureau National d'Études Techniques et de Développement) ; - Le corps préfectoral ; - Les populations bénéficiaires.

Intitulé du projet	Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)
Ministère tutelle	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
Direction service	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Santé publique et programmes sociaux
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - La population générale ; - Les prisonniers ; - Les malades tuberculeux et patients tuberculeux multi-résistants ; - Les accompagnants des malades tuberculeux multi-résistants ; - Les enfants.
Zone d'intervention	
Milieu d'intervention	Milieu rural, Urbain, Interurbain
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	01/01/2021
Durée totale	3 ans
Coût total du projet	Coût total : 32 368 568 258 FCFA
Bailleurs	Fonds Mondial
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectif général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire le nombre de décès liés à la tuberculose de 60 % à l'horizon 2025 par rapport à l'année 2015 ; - Réduire l'incidence de la tuberculose de 50% à l'horizon 2025 par rapport à l'année 2015. <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître la notification des cas de tuberculose sous toutes formes
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notification de la tuberculose améliorée ; - Succès thérapeutique des malades de la tuberculose amélioré ; - Prise en charge de personnes coinfectedes TB/VIH améliorée ; - Prise en charge des malades avec tuberculose multi résistante améliorée ; - Riposte médicale des enfants avec la TB améliorée ; - Plaidoyer, communication, mobilisation sociale et pérennisation des interventions communautaires ; - Capacités institutionnelles renforcées.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) ; - Directeur / Coordonnateur du Programme National de Lutte contre la Tuberculose.
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds Mondial ; - CDC/PEPFAR (Centre américain de contrôle et de prévention des maladies / Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA) ; - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; ONUSIDA.

Intitulé du projet	Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
Direction service	Programme National de Lutte contre le Paludisme
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Santé publique et programmes sociaux
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Population générale, en particulier celle vulnérable (femmes enceintes et enfants de moins de 5 ans).
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2021
Durée totale	5 ans
Coût total du projet	Coût total : 261 701 011 038 FCFA
Bailleurs	Fonds Mondial
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectif général L'objectif général de ce plan est de contribuer à l'amélioration du programme de lutte contre le paludisme.</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner un cadre standardisé de gestion intégrée des données tant au niveau de la collecte, l'utilisation et le partage des données ; - Décrire les indicateurs de progrès liés au Suivi et évaluation ; - Décrire les activités de suivi, d'évaluation de la mise en œuvre du PSN, d'analyse et d'utilisation des données et le chronogramme de leur mise en œuvre ; - Décrire les activités d'amélioration de la qualité des données sur le paludisme ; - Guider les prises de décisions des gestionnaires de programme à partir des données de bonne qualité.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'incidence annuelle chez les enfants de moins de 5 ans de 597 pour mille à 244 pour mille de 2019 à 2023 ; - Réduire la mortalité de 6,4 à 4,9 pour 10000 de 2019 à 2023 ; - Augmenter le taux d'utilisation des Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue - Durée d'Action (MILDA) de 63,2% à 80% de 2019 à 2023 ; - Accroître la couverture en SP3 chez les femmes enceintes de 53% à 65% de 2019 à 2023.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) ; - Direction Générale de la Santé.
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; - UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) ; - PMI ; - Fonds Mondial ; - ONG nationales et internationales.

Intitulé du projet	Programme Elargi de Vaccination
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle
Direction service	Direction de Coordination du PEV (Programme Elargi de Vaccination)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 3 : Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.
Pilier PND	Pilier 4 : Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale.
Domaine ESG	Social
Catégorie ESG	Accès aux services de base
Sous-catégorie	Santé publique et programmes sociaux
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Les enfants
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2016
Durée totale	8 ans
Coût total du projet	Coût total : 67 524 964 419 FCFA
Bailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - GAVI ALLIANCE ; - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; - UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	<p>Objectifs généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la qualité, l'équité et la pérennité des services de vaccination ; - Accélérer les efforts pour réaliser l'éradication de la poliomyélite, maintenir l'élimination du tétanos néonatal, atteindre la pré-élimination de la rougeole et le contrôle de la fièvre jaune. <p>Objectifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une couverture d'au moins 95% au niveau national pour tous les antigènes ; - Atteindre une couverture d'au moins 90% dans chaque région et dans chaque district pour tous les antigènes.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	<p>Les effets attendus de l'exécution du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100% des districts disposent de micro plan ; - 100% des séances de vaccination en avancées et en mobiles prévues sont organisées ; Plan formation élaboré ; Au moins 80% des activités ont été réalisées ; Au moins 80% des supervisions planifiées sont réalisées ; - Au moins 80% des activités de monitoring sont réalisées ; - Outils et directives révisés ; - Etc...
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) ; - Direction de Coordination du PEV (Programme Élargi de Vaccination).
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - GAVI ALLIANCE ; - OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ; - UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance).

Intitulé du projet	Programme National d'Electrification Rurale (PRONER)
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Direction service	Direction Générale de l'Energie (DGE)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. ODD 7 : Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. ODD 9 : Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et inclusive et favoriser l'innovation.
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Accès à l'électricité
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	- Les populations vivant dans les localités à électrifier ; - 4 940 localités à électrifier depuis 01/01/2019 sur la base du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 (Nombre total de localités = 8518); - Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Zone d'intervention	
Milieu d'intervention	Rural, urbain, interurbain, péri urbain
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2019
Durée totale	6 ans
Coût total du projet	Coût total : 7 050 000 000 FCFA
Bailleurs	Aucun
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	L'objectif du projet est d'électrifier toutes les localités du pays à l'horizon 2025.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les effets attendus sont : - Electrification de toutes les localités ; - Amélioration du taux de couverture ; - Amélioration du taux d'accès à l'électricité ;
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE) ; - Direction Générale de l'Energie (DGE) ; - CI-ENERGIES (Côte d'Ivoire Energies).
Partenaires de mise en œuvre	- Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE)

Intitulé du projet	Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Direction service	Direction Générale de l'Energie (DGE)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. ODD 7 : Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. ODD 9 : Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et inclusive et favoriser l'innovation.
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Accès à l'électricité
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	- Toute la population vivant dans les localités à électrifier ; - Les ménages non raccordés au réseau électrique ; - Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie.
Zone d'intervention	Territoire national
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2019
Durée totale	6 ans
Coût total du projet	Coût total : 60 503 000 000 FCFA
Bailleurs	Aucun
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général - Accroître l'accès durable à l'électricité moins polluante en vue d'améliorer les conditions de vie des populations ivoiriennes en milieu rural. Objectifs spécifiques - La réalisation complète des opérations de raccordement de 71 660 nouveaux ménages (dont 15% dirigés par les femmes) ; - Le raccordement de 7 168 centres professionnels (dont 25% dirigés par les femmes) au réseau électrique de distribution - La mise en conformité de 3583 branchements dans les 739 localités concernées par les projets ER/CLSG, PRETD et PAEMIR.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les effets attendus sont : - Atteindre 1 000 000 de branchements sur la période 2019-2024 soit une moyenne annuelle de deux cent mille (200 000) branchements environ. - Raccorder l'ensemble des ménages vivant en Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 ; - Amélioration de taux de desserte national ; - Amélioration du niveau de vie des populations ; - Le développement et la sécurité dans les localités, notamment en zone rurale ; - Réduction de la fraude sur l'électricité.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE) ; - Direction Générale de l'Energie (DGE) ; - CI-ENERGIES.
Partenaires de mise en œuvre	- Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE) ; - Les Collectivités Territoriales.

Intitulé du projet	Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD)
Ministère tutelle	Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 7 : Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. ODD 9 : Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et inclusive et favoriser l'innovation.
Catégorie ESG	Accès aux infrastructures de base
Sous-catégorie	Accès à l'électricité
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	Toute la population
Zone d'intervention	District Autonome d'Abidjan (Bingerville) et dans les régions de Nawa (Soubré), de San-Pedro (San-Pedro), de Cavally (Zagné) et du Guémon (Duekoué).
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2016
Durée totale	8 ans
Coût total du projet	Coût total : 105 502 900 000 FCFA
Baillleurs	BAD (Banque Africaine de Développement)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général - Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et l'amélioration des conditions de vie des populations ; Objectifs spécifiques - Améliorer les performances des réseaux pour fournir une énergie de qualité aux consommateurs et accroître le taux d'accès à l'électricité.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	- Développement économique de la région et amélioration de la qualité de vie des populations ; - Amélioration de la qualité de service, de l'efficacité énergétique et accroissement de la couverture.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE) ; - Direction Générale de l'Energie (DGE) ; - CI-ENERGIES.
Partenaires de mise en œuvre	- Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE) ; - EPC ; - Cabinets de Consultants ; - Collectivités territoriales.

Intitulé du projet	Projet de Construction d'une Centrale Solaire de 37,5 MWC à Boundiali
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Direction service	Direction Générale de l'Energie (DGE)
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 7 : Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. ODD 9 : Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et inclusive et favoriser l'innovation. ODD 13 : Prendre des mesures pour lutter contre le changement climatique
Catégorie ESG	Environnement et développement durable
Sous-catégorie	Énergies renouvelables
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	- Les populations de Boundiali et de la périphérie - Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie
Zone d'intervention	
Milieu d'intervention	Urbain, Interurbain
Zone d'intervention	Région de la Bagoué, Nord de la commune de Boundiali près des villages de Samorosso et Tombougou.
Coût et Durée du projet	
Date démarrage	2021
Durée totale	3 ans
Coût total du projet	Coût total : 27 918 316 816 FCFA
Bailleurs	KFW
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	L'objectif est d'augmenter la production en énergies électriques et améliorer le mix énergétique du pays.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Résultats attendus : - Centrale solaire de 37,5MWC construites ; - Deux lignes 90kV construites ; - Deux transformateurs installés. Indicateurs : - Taux de réalisation des travaux de construction de la centrale solaire ; - Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministères des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE) ; - Direction Générale de l'Energie (DGE) ; - CI-ENERGIES.
Partenaires de mise en œuvre	- RMT (prestataire) ; - L'ingénieur conseil chargé de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ; - La mise en œuvre du projet sera effectuée par un comité local de mise en œuvre composé d'un représentant de CI-ENERGIES (Côte d'Ivoire Énergies) et des communautés villageoises.

Intitulé du projet	Projet de Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour Réduire les Emissions en Côte d'Ivoire (PROMIRE)
Ancrage institutionnel	
Ministère tutelle	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique
Direction /service	- Direction Générale de l'Environnement ; - Coordination Générale des Programmes et Projets ; - Unité de Coordination du projet.
Champ d'intervention	
Correspondance ODD	ODD 2 : Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. ODD 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. ODD 15 : Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.
Catégorie ESG	Environnement et développement durable
Sous-catégorie	Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique
Bénéficiaires	
Type et nombre de bénéficiaires	- Agriculteurs et communautés locales dépendant des forêts, soit une population d'environ 400 000 ; - Société de Développement des Forêts ; - Conseils Généraux ; - SEP REDD+.
Zone d'intervention	Sud Est de la Côte d'Ivoire (Régions de la Mé, Agneby Tiassa et Sud Comoé) Adzopé, Alépé, Akoupé, Yakassé Attobrou, Aboisso, Adiaké, Tiapoum, Agboville, Tiassalé, Sikensi.
Coût et Durée du projet	
Durée totale	5 ans
Date démarrage	01 mars 2021
Coût total du projet	Coût total : 5 927 000 000 FCFA dont
Bailleurs	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
Objectifs, résultats et composantes	
Objectif général et Objectifs spécifiques	Objectif général - Appuyer la finalisation et l'opérationnalisation de l'architecture REDD+ et le déploiement d'actions innovantes pour réduire la déforestation.
Résultats attendus et Indicateurs de résultats principaux	Les changements concrets attendus sont : - La finalisation et opérationnalisation de l'architecture nationale REDD+ afin de permettre à la Côte d'Ivoire d'accéder à des paiements basés sur les résultats ; - 1 500 hectares de forêts dégradées et la mise en œuvre d'approches durables et sans déforestation dans des systèmes agroforestiers couvrant 3 650 hectares ; - La réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5,5 millions de t éq.CO2 contribuant à la lutte contre le changement climatique.
Mise en œuvre du projet	
Organes de mise en œuvre	- Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE) ; - Direction Générale de l'Environnement ; - Coordination Générale des Programmes et Projets ; - Unité de Coordination du Projet
Partenaires de mise en œuvre	- Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ; - FAO (Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture).

c. Indicateurs d'impact de suivis pour les projets phares

Le tableau ci-après représente la synthèse des indicateurs suivis par les ministères sectoriels concernés pour les 18 projets phares identifiés.

Ministère	Nom du Projet	KPI	Valeur cible	Valeur réalisée	Unité de mesure
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	Programme National de Prise en Charge des Orphelins et Autres Enfants Rendus Vulnérables du fait du VIH/SIDA (PN-OEV)	Nombre d'Organisations Non Gouvernementales, Organisations à Base Communautaire, Organisations à Assise Communautaire appuyées financièrement	30	30	Nombre
		Nombre d'OEV bénéficiant de services de soins et de soutien	205 000	177 717	Nombre
		Nombre de travailleurs sociaux assistés en matériel technique	150	130	Nombre
Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté	Projet d'Autonomisation des Femmes et de Dividende Démographique au Sahel (SWEDD)	Taux de rétention scolaire des filles dans l'enseignement secondaire	98	97	Pourcentage
		Nombre d'adolescentes et de femmes qui ont bénéficié d'au moins une intervention pour l'autonomisation économique (formation professionnelle, crédit, subvention d'actifs productifs)	10000	7 686	Nombre
Ministère des Eaux et Forêts	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)	Superficie de berges reboisées	234	179	Hectare (ha)
		Superficies reboisées dans les forêts classées, communales et villageoises	3675	3639	Hectare (ha)
		Nombre de plants d'espèces locales acquises	5 630 000	2 604 574	Nombre
	Projet d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PASPREF)	Nombre de tournées de sensibilisation au reboisement	5	5	Nombre
		Nombre de missions d'évaluation des reboisements des opérations "X millions d'arbres" réalisées	10	06	Nombre
		Nombre de productions audiovisuelles sur les activités du Ministère des Eaux et Forêts réalisées	346	2 451	Nombre

Ministère	Nom du Projet	KPI	Valeur cible	Valeur réalisée	Unité de mesure
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	Construire, réhabiliter, et équiper les 14 centres de service civique	Nombre/proportion de centres construits et fonctionnels	14	04	Nombre
		Nombre/proportion de centres équipés	14	04	Nombre
	Appui Projets Jeunes	Nombre de jeunes bénéficiaires du programme de développement des compétences (FCQ, apprentissage chantier école et permis de conduire)	59 414	86 988	Nombre
		Nombre de jeunes bénéficiaires du programme entrepreneuriat (AGR, MPE et projets structurants)	39 849	44 141	Nombre
		Nombre de jeunes bénéficiaires du programme de stage (stage école et stage de qualification)	39 400	36 727	Nombre
	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	Programme de Réhabilitation et de Conversion de 1 000 Pompes à Motricité Humaine en Pompe Hybrides Solaires	Taux de reconversion des pompes hybrides solaires	100	100
Taux de réhabilitation			ND	ND	ND
Projet de Réhabilitation de Pompes à Motricité		Taux de maintenance des PMH	100	99	Pourcentage
		Nombre de PMH réhabilitées et réparées	951	3 500	Nombre
		Taux de couverture en Hydraulique Villageoise	80	75	Pourcentage
Centre d'Enfouissement Technique		Taux de collecte des déchets (DSMA) dans le district d'Abidjan	100	75,3	Pourcentage
Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas et rechutes de tuberculose toutes formes, confirmée bactériologiquement et diagnostiquée cliniquement : patients guéris et traitement	86	88	Pourcentage	
	Proportion de cas de tuberculose ayant achevé avec succès leur traitement	87	88	Pourcentage	
	Nombre de cas de tuberculose, toutes formes confondues notifiées	23 286	21 464	Nombre	

Ministère	Nom du Projet	KPI	Valeur cible	Valeur réalisée	Unité de mesure
Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP)	Pourcentage de cas de paludisme confirmés positifs ayant reçu un CTA (Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine)	100	99	Pourcentage
		Proportion de femmes enceintes, fréquentant les centres de consultations prénatales, ayant reçu au moins trois doses de Sulfadoxine Pyriméthamine (traitement préventif du paludisme)	65	51	Pourcentage
		Couverture en MILDA (Moustiquaires Imprégnées d'insecticide à Longue Durée d'Action) de routine	80	40	Pourcentage
	Programme Elargi de Vaccination (PEV)	Taux d'enfants complètement vaccinés avant 12 mois en DTC-HepB-Hib3 (Diphtérie, Tétanos, Coqueluche - Hépatite B - infections à <i>Hæmophilus influenzae</i> de type B)	95	95	Pourcentage
		Taux d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole	95	98	Pourcentage
Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Programme d'Investissement Forestier (PIF) ¹	Emissions nettes de gaz à effet de serre	Attente	Attente	tCO ₂ eq
		Superficie des plantations établies par le projet	Attente	22 719	Hectare (ha)
		Nombre de Chefs de ménage riverains des forêts classées ayant leurs revenus améliorés	Attente	1 217	Nombre
	Projet de Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour Réduire les Emissions en Côte d'Ivoire (PROMIRE)	Superficie cumulée de parcelles dégradées restaurée	910,47	1500	Hectare (ha)
		Superficie de parcelles cacaoyères conservées en systèmes agroforestiers	3448	3650	Hectare (ha)
		Nombre de Plans de Développement Locaux élaborés	23	23	Nombre
Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	Programme National d'Electrification Rurale (PRONER)	Nombre de localités électrifiées	600	638	Nombre
		Taux de couverture en électricité	98	95	Pourcentage
		Taux d'accès à l'électricité	100	98,6	Pourcentage

Ministère	Nom du Projet	KPI	Valeur cible	Valeur réalisée	Unité de mesure
	Projet de Construction d'une Centrale Solaire de 37,5 MWC à Boundiali	Taux de réalisation des travaux de construction de la centrale solaire	100	100	Pourcentage
		Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique	40	33,84	Pourcentage
	Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)	Nombre de branchements effectués	400 000	418 590	Nombre
		Taux de desserte	80	70	Pourcentage
	Projet de Renforcement du Réseau de Transport et Distribution (PRETD)	Taux d'exécution physique des travaux	100	88	Pourcentage
		Nombre de départ HTA (Haute Tension A) construits	12	07	Nombre
		Nombre de postes construits	36	34	Nombre